
Présidence : Malte

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1481^e séance plénière)

1. Date : mardi 9 juillet 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 15 heures

Clôture : 16 h 30

2. Présidente : Ambassadrice N. Meli Daudey

Présidente, Fédération de Russie (PC.DEL/843/24)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ATTAQUE PAR MISSILES DE LA RUSSIE
CONTRE L'UKRAINE, NOTAMMENT CONTRE
L'HÔPITAL POUR ENFANTS OKHMATDYT À
KIEV, LE 8 JUILLET 2024

Présidente, Ukraine, Hongrie-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Monaco, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/853/24), Pologne (PC.DEL/844/24 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/848/24), Suisse (PC.DEL/854/24 OSCE+), Türkiye, Irlande (PC.DEL/846/24), France (PC.DEL/856/24 OSCE+), Roumanie, Royaume-Uni, Canada (PC.DEL/847/24), Italie, Slovénie, Allemagne (PC.DEL/849/24 OSCE+), Tchéquie, Islande (également au nom du Danemark, de la Finlande, de la Norvège et de la Suède) (PC.DEL/850/24 OSCE+), Bulgarie, Slovaquie (PC.DEL/845/24 OSCE+), Lituanie, Estonie, Lettonie (PC.DEL/864/24 OSCE+), Monténégro, Moldavie, Pays-Bas, Norvège (PC.DEL/855/24), Japon (partenaire pour la coopération), Assemblée parlementaire de l'OSCE, Bosnie-Herzégovine

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 11 juillet 2024, à 9 h 30, dans la Neuer Saal et par visioconférence